

Rapport final septembre 2004
Recherche Collaborative sur la Pauvreté /AERC

REFORMES ECONOMIQUES ET PAUVRETE AU CAMEROUN
DURANT LES ANNEES 80 et 90

Volume2- Dynamique de la pauvreté et de la répartition des revenus au
Cameroun durant les années 80 et 90¹

Par

- . **Samuel Fambon**
- . **Francis Menjo Baye**
- . **Isaac Tamba**
- . **Issidor Noumba**
- . **Aloysius Ajab Amin**

Rapport final

UNIVERSITE DE YAOUNDE II

SEPTEMBRE 2005

¹ *Ce rapport est le produit d'une recherche collaborative sur la pauvreté au Cameroun appuyée financièrement par le Consortium pour la Recherche en Economie en Afrique (CREA) basé à Nairobi (Kenya). Ce travail n'aurait pas été possible sans l'appui technique et scientifique du CIRPÉE (Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi) de l'Université Laval. Au sein de cette structure, nous avons particulièrement bénéficié du concours soutenu et des encouragements des Professeurs Jean Yves Duclos et Abdelkrim Araar. Qu'ils en soient ici vivement remerciés ; merci encore une fois de plus pour leurs commentaires utiles et leur confiante collaboration. Aux noms sus-cités, il convient de joindre Gaétane Marcoux, Sonia Moreau et Jane O'Brien pour leur entière disponibilité pendant notre séjour de formation à l'Université Laval.*

Table des matières

Table des matières	2
<i>Liste des tableaux</i>	3
<i>Liste des graphiques</i>	6
<i>Annexe</i>	7
1-. Introduction.....	9
2. Evolution macroéconomique économique du Cameroun entre 1984 et 1996	11
2.1. Le ralentissement économique et la crise.....	12
2.2. La reprise économique	14
3-. Cadre méthodologique d'analyse dynamique de la pauvreté	19
3-1. Comparaison des bases de données EBC 83/84 et ECAM 96	20
3-1-1. Présentation sommaire de l'EBC 1983/84 et de l'ECAM 96.....	20
3-2. Mesure du bien-être des ménages	24
3-3. La détermination du seuil de pauvreté	27
3-4. Les indices de pauvreté	30
3-5. Test de dominance stochastique.....	35
3-6. La Décomposition sectorielle d'une variation de la pauvreté	38
4. Présentation et discussion des résultats	40
4-1. Évolution de la pauvreté selon les zones	40
4-2. Pauvreté selon les zones et dominance stochastique	43
4-3. Évolution de la pauvreté selon les strates de résidence du chef de ménage	44
4-3-1. La pauvreté selon les strates en 1984	44
Évolution de la pauvreté selon les strates entre 1984 et 1996.....	45
4-3-2. Test de dominance stochastique de la pauvreté.....	48
4-4. Pauvreté et groupe d'âge du chef de ménage.....	49
4-5. Pauvreté et sexe du chef de ménage.....	50
4-6. Évolution de la pauvreté entre 1984 et 1996 selon le niveau d'instruction du chef de ménage	52
5-. Évolution de l'inégalité de revenus au Cameroun entre 1984-1996.....	58
5-1. Méthodologie : La mesure de l'inégalité des revenus	59
5.1.1. Les coefficients d'inégalité S-Gini.....	61
5.1.2. Décomposition de l'indice de Gini selon la méthode de Shapley.....	63
5.1.3. Les indices d'entropie généralisés :	64
5.1.4. La décomposition des mesures d'entropie selon les groupes.....	66
5-2. Présentation des résultats de la variation de l'inégalité des dépenses totales entre 1984 et 1996	68
5-2-1. La variation de l'inégalité des dépenses au Cameroun entre 1984 et 1996.....	69
5-2-2. Variation de l'inégalité selon les zones entre 1984 et 1996	70
5-2-3. Variation de l'inégalité selon les strates entre 1984 et 1996	76
5.3.4 – L'inégalité selon le Niveau d'Education du Chef du Ménage	81
5.3.5 – L'Inégalité selon le Genre du Chef de Ménage.....	86
5.3.6 – L'Inégalité selon l'Age du Chef du Ménage.....	88
6-. Décomposition de la variation de la pauvreté en croissance et redistribution.....	91
6-1. La décomposition d'une variation de la pauvreté par la méthode de DATT et RAVALLION.....	92
6-2. Décomposition de la variation de la pauvreté en croissance et redistribution selon la méthode de Shapley.	94

6-3. Résultats de la décomposition de la pauvreté selon la méthode de Datt et Ravallion et la méthode de Shapley.....	97
6-3-1. Décomposition de la variation de la pauvreté selon les zones	97
<i>Approche: Shapley</i>	100
6-3-2. Décomposition de la variation de la pauvreté selon les strates	101
6-3-3. La nature de la relation entre croissance et pauvreté au Cameroun	104
7-. Conclusion et recommandations de politiques économiques	115
Références bibliographiques	Error! Bookmark not defined.
Annexe A.....	Error! Bookmark not defined.
Annexe B.....	Error! Bookmark not defined.

Liste des tableaux

	Pages
Tableau A : Evolution de quelques agrégats macroéconomiques entre 1984 et 1996	16
Tableau B : Distribution des strates en 1983/1984	20
Tableau C : Distribution des strates en 1983/1984	20

Tableau D : Évolution de du taux d'inflation entre 1984 et 1996	23
Tableau E : Dépense totale par équivalent-adulte et inégalité au Cameroun en 1984 et 1996.	66
Tableau F : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini par Zones (mesure de niveau de vie – Dépense alimentaire par équivalent adulte)	68
Tableau G : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini par Zones (mesure de niveau de vie – Dépense totale par équivalent adulte)	68
Tableau H : Décomposition de l'indice d'inégalité d'entropie selon la zone de résidence du chef de ménage (1984-1996)	71
Tableau I : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini par Strates (mesure de niveau de vie – Dépenses alimentaires par équivalent adulte)	74
Tableau J : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini par Strates (mesure de niveau de vie – Dépense totale par équivalent adulte)	74
Tableau K : Décomposition de l'indice d'inégalité d'entropie selon la strate de résidence du chef de ménage (1984-1996)	76
Tableau L : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini selon le niveau d'éducation du chef de ménage (mesure de niveau de vie – Dépense totale par équivalent adulte)	79
Tableau M : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini selon le niveau d'éducation du chef de ménage (mesure de niveau de vie – Dépense alimentaire par équivalent adulte)	80
Tableau N : Décomposition de l'indice d'inégalité d'entropie selon le niveau d'instruction du chef de ménage (1984-1996)	81
Tableau O : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini selon le sexe du chef de ménage (mesure de niveau de vie – Dépense totale par équivalent adulte)	84
Tableau P : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini selon le sexe du chef de ménage (mesure de niveau de vie – Dépense alimentaire par équivalent adulte)	84
Tableau Q : Décomposition de l'indice d'inégalité d'entropie selon le sexe du chef de ménage (1984-1996)	85
Tableau R : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini selon le groupe d'âge du chef de ménage (mesure de niveau de vie – Dépense totale par équivalent adulte)	86
Tableau S : Décomposition dans la variation de l'indice d'inégalité de Gini selon le groupe d'âge du chef de ménage (mesure de niveau de vie – Dépense alimentaire par équivalent adulte)	87
Tableau T : Décomposition de l'indice d'inégalité d'entropie selon le groupe d'âge du chef de ménage (1984-1996)	88
Tableau U : Décomposition de la variation des indices de pauvreté « FGT($\alpha = 0, 1, 2$; ZL=373.26) », en croissance et redistribution. Approche: Datt & Ravallion_1992 : période de référence = $t_1=1984$	96
Tableau V : Décomposition de la variation des indices de pauvreté « FGT($\alpha = 0, 1, 2$; ZL=373.26) », en croissance et redistribution. Selon les zones. Approche: Datt & Ravallion, 1992 : période de référence = $t_2=1996$	97
Tableau W : Décomposition de la variation des indices de pauvreté « FGT($\alpha = 0, 1, 2$; ZL=373.26) », en croissance et redistribution selon les zones : Approche: Shapley	98

Tableau X: Décomposition de la variation de la pauvreté en composante de croissance et de redistribution par strates (ZL = 373.26) Période de référence t1	101
Tableau Y: Courbe d'incidence de la pauvreté (GIC) du Cameroun (1984-1996)	109
Tableau Z : Courbe de croissance pro-pauvre (CGC) du Cameroun (1984-1996)	112

Annexe A

Tableau 1: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT($\alpha = 0$, ZA=255.95)	1
Tableau 2 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, ZA=255.95)	2
Tableau 3: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, ZA=255.95)	3
Tableau 4: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, ZL=373.26)	4
Tableau 5: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, ZL=373.26)	5
Tableau 6: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, ZL=373.26)	6
Tableau 7: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, ZU=533.87)	7
Tableau 8: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, ZU=533.87)	8
Tableau 9: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon les zones de résidence du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, ZU=533.87)	9
Tableau 10: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 0$, z=255.95)	10
Tableau 11 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 1$, z=255.95)	11
Tableau 12 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 2$, z=255.95)	12
Tableau 13 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 0$, z=373.26)	13
Tableau 14: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 1$, z=373.26)	14
Tableau 15: Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 2$, z=373.26)	15
Tableau 16 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 0$, z=533.87)	16
Tableau 17 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 1$, z=533.87)	17

- Tableau 18 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le stratum du ménages (FGT : $\alpha = 2$, $z=533.87$) **18**
- Tableau 19 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $z=255.95$) **19**
- Tableau 20 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $z=255.95$) **19**
- Tableau 21 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $z=255.95$)
- Tableau 22 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $z=373.26$)
- Tableau 23 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $z=373.26$)
- Tableau 24 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $z=373.26$)
- Tableau 25 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $z=533.87$)
- Tableau 26 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $z=533.87$)
- Tableau 27 :** Décomposition selon le sexe du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $z=533.87$)
- Tableau 28 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $z=255.95$)
- Tableau 29 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $z=255.95$)
- Tableau 30 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $z=255.95$)
- Tableau 31 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $z=373.26$)
- Tableau 32 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $z=373.26$)
- Tableau 33 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $z=373.26$)
- Tableau 34 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $z=533.87$)
- Tableau 35 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $z=533.87$)
- Tableau 36 :** Décomposition par groupe d'âge du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $z=533.87$)
- Tableau 37 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $ZA= 255.95$)
- Tableau 38 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $ZA= 255.95$)
- Tableau 39 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $ZA= 255.95$)
- Tableau 40 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $ZL= 373.26$)
- Tableau 41 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $ZL= 373.26$)
- Tableau 42 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $ZL= 373.26$)
- Tableau 43 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 0$, $ZU= 533.87$)
- Tableau 44 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 1$, $ZU= 533.87$)
- Tableau 45 :** Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage (FGT : $\alpha = 2$, $ZU= 533.87$)

Liste des graphiques

Graphique (A): Evolution du PIB réel entre 1984 et 1996 (en millions US\$)	17
Graphique (B): Evolution du solde de la balance courante du Cameroun entre 1984 et 1996 (en millions de US\$)	17
Graphique (C): Growth Incidence Curve Cameroon (1996-1984)	110
Graphique (D): Growth Incidence Curve urbain (1996-1984)	110
Graphique (E): Growth Incidence Curve sémi-urbain (1996-1984)	111
Graphique (F): Growth Incidence Curve rural (1996-1984)	111
Graphique (G): Cumulative Growth Curve Cameroon (1996-1984)	113
Graphique (H): Cumulative Growth Curve Urbain (1996-1984)	113
Graphique (I): Cumulative Growth Curve Sémi-urbain (1996-1984)	114
Graphique (J): Cumulative Growth Curve Rural (1996-1984)	114

Annexe B

Graphique 1 : Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Cameroun (1984-1996)

Graphique 2 : Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Cameroun (1984-1996)

Graphique 3 : Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Cameroun (1984-1996)

Courbe FGT(0) Zone 1984

Courbe FGT(0) Zone 1996

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes urbain (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes urbain (1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes urbain (1984-1996)

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Sémi- urbain (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Sémi- urbain (1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Sémi- urbain (1984-1996)

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes rurale (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes rurale (1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes rurale (1984-1996)

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Douala (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Douala (1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Douala (1984-1996)

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Yaoundé (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Yaoundé(1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Yaoundé (1984-1996)

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Autres villes (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Autres villes (1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Autres villes (1984-1996)

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Forêt (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Forêt (1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Forêt (1984-1996)

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Hauts-plateaux (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Hauts-plateaux (1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Hauts-plateaux (1984-1996)

Courbe FGT(0) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Savane (1984-1996)

Courbe FGT(1) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Savane (1984-1996)

Courbe FGT(2) pour les dépenses totales par équiv. Adultes Savane (1984-1996)

1-. Introduction

Depuis plusieurs années, un grand intérêt s'est porté sur l'impact des réformes économiques sur la pauvreté et plus généralement sur la distribution du bien-être dans la société. En effet, des nombreuses Organisations non Gouvernementales (ONG), des Organisations de la société civile, ainsi que des gouvernements de nombreux pays en développement ont exprimé un souci grandissant concernant l'impact distributif potentiel et négatif des réformes structurelles. Au même moment, plusieurs travaux académiques ont fourni une variété de résultats provenant des réformes. Les réformes économiques sont généralement scindées en deux catégories: les réformes macroéconomiques, le plus souvent entreprises sous les auspices du Fonds Monétaire International (FMI) et les réformes structurelles conçues pour améliorer l'allocation des ressources et l'accroissement de l'efficacité, et soutenues par la Banque Mondiale (BM). Bien que le maintien de la stabilité macroéconomique demeure la base du développement économique durable, au cours de ces dernières années, un accent particulier a été mis sur les réformes structurelles, étant donné qu'elles sont capitales pour réaliser une croissance pro pauvre.

La mise en oeuvre des politiques de stabilisation et des réformes structurelles dans n'importe quel pays peut avoir un impact majeur sur la pauvreté et l'inégalité. Dans le but d'obtenir une vue exacte de ces effets, il est nécessaire de disposer des données des enquêtes ménages représentatives au niveau national avant et après les épisodes de réformes. Au Cameroun, deux enquêtes ménages de ce type ont été réalisées durant les décennies 80 et 90. La première, effectuée en 1983/84, coïncide avec la période de forte croissance de l'économie camerounaise. La deuxième a été réalisée en 1996, durant la période des réformes économiques.

Cette recherche vise donc à analyser l'évolution de la pauvreté et de la répartition des revenus au Cameroun entre 1984 et 1996, sur la base de ces deux enquêtes ménages, et d'essayer de comprendre cette évolution dans le contexte des changements macroéconomiques survenus au cours de cette période. Trois objectifs spécifiques sont poursuivis :

- étudier la dynamique de la pauvreté sur la période 1984-1996 ;
- analyser l'inégalité des dépenses totales et leur évolution entre 1984 et 1996 ;

- décomposer l'évolution de la pauvreté sur la période 1984-1996 en composantes de croissance et de redistribution.; et étudier particulièrement la nature de la croissance économique au Cameroun (pro-pauvres ou pro-riches).

Avant de montrer l'organisation générale de ce travail, il convient de noter qu'au cours de la période de l'étude, plusieurs mesures contractionnistes, en liaison avec les programmes d'ajustement macroéconomiques ont été mises, en œuvre au Cameroun et soutenues notamment par le FMI et la Banque Mondiale. La plupart des études qui analysent les effets de l'ajustement sur la pauvreté ont montré que de telles relations varient suivant les pays et selon les programmes spécifiques, et qu'il est extrêmement difficile d'identifier les mécanismes de transmission par lesquels des politiques économiques particulières affectent la pauvreté. Parmi ces travaux, nous pouvons citer en l'occurrence ceux du FMI (1988), de Meller (1991), et de Thorbecke (1991).

Jusqu'en 1994, les programmes d'ajustement économique et financier du Cameroun n'avaient pas toujours produit les effets escomptés pour ce qui est de la croissance du PIB, de la réduction de l'inflation et de l'accroissement des recettes fiscales. Mais jusqu'à nos jours, l'analyse des effets de ces mesures d'ajustement sur la pauvreté n'a pas été effectuée de manière intensive et rigoureuse². À notre connaissance, il n'existe pas d'étude sur le Cameroun analysant l'évolution de la pauvreté et de l'inégalité de revenu utilisant simultanément les deux bases des données de 1984 et 1996.

La suite de cette étude s'articule en six sections. La deuxième section présente le contexte macro-économique des treize années sous revue (1984-1996) en les replaçant dans une perspective historique. La section trois présente les principales caractéristiques des données utilisées et les choix méthodologiques retenus pour l'analyse dynamique de la pauvreté. Dans la section quatre, nous présentons un bilan des évolutions de la pauvreté monétaire; le calcul des écart-types et l'analyse en termes de dominance stochastique permettent d'asseoir la robustesse des résultats fondés sur la comparaison des indices de pauvreté FGT. Dans la section cinq, nous procédons à l'analyse des inégalités des dépenses totales et de leur évolution en utilisant l'indice de Gini, les mesures d'entropie et la dominance stochastique. Dans la section six, une décomposition croissance/inégalité de l'évolution de la pauvreté est

²Pour une revue extensive de littérature sur la pauvreté et son évolution au Cameroun, voir Fambon et al., (2000).

menée. Étant donnée que les performances de croissance diffèrent à travers les pays³, cette section est complétée par une analyse de la nature de la croissance économique au Cameroun (pro-pauvres ou pro-riches). Enfin, la section 7 est réservée à la conclusion qui résume les principaux résultats de l'étude et fait quelques recommandations de politiques de lutte contre la pauvreté.

2. Evolution macroéconomique économique du Cameroun entre 1984 et 1996

Pendant les deux premières phases du cycle conjoncturel de l'économie camerounaise (1961-1975 et 1976-1984/85), celle-ci a connu une croissance régulière de près de 15% en moyenne par an en termes nominaux. Cette évolution positive était solidement établie par le développement du secteur agricole⁴ et la mise en exploitation des premiers gisements pétrolifères. Entre 1978/79 et 1984/85, le PIB suit une évolution quasi-exponentielle – 17% en termes nominaux en moyenne chaque année⁵ - fondée essentiellement sur les exportations de pétrole⁶. L'accroissement des ressources budgétaires et extrabudgétaires générées par le secteur pétrolier a permis de relever le taux d'investissement et de maintenir à un niveau tolérable le niveau de l'endettement extérieur du pays.

Parallèlement, la progression proportionnelle des dépenses publiques induite par la hausse des revenus pétroliers s'est traduite par une dépendance nouvelle et de plus en plus forte de l'économie à l'égard du secteur pétrolier, en raison de la croissance moins que proportionnelle des exportations du secteur non pétrolier⁷ du fait notamment de la tendance des exportations agricoles traditionnelles. Ce phénomène, connue sous le nom de « Dutch disease », est venu se greffer à l'accumulation des mauvaises performances des entreprises publiques dont les subventions leur étant octroyées exerçaient une ponction grandissante sur les finances publiques⁸. Cependant, à partir de l'exercice fiscal 1985/86, le Cameroun se trouve confronté à une évolution extérieure extrêmement défavorable, à la suite de la baisse persistante et concomitante du dollar et des cours de ses principaux produits d'exportation que sont le

³ Certains pays connaissent des taux de croissance plus élevés que d'autres. De plus, des études empiriques sur des coupes transversales de pays montrent qu'il peut avoir une différence fondamentale en matière de réduction de la pauvreté pour le même taux de croissance. Cela suggère que la croissance dans certains pays est plus pro-pauvre que dans d'autres.

⁴ - C'est au cours de cette période en effet, que d'importants investissements sont réalisés dans le secteur agricole (création des agro-industries et des sociétés de développement) conformément aux prescriptions des 3^{ème} et 4^{ème} plans quinquennaux de développement économique, social et culturel.

⁵ - PNUD (1993) : Rapport sur le Développement Humain au Cameroun, 1993 Yaoundé.

⁶ En 1984/85, le pétrole représentait 25,8% du PIB nominal (USAID-Cameroun, 1989).

⁷ 3% en moyenne durant la période

⁸ On estime à 150 milliards de F.CFA le montant des subventions versées aux entreprises publiques en 1984/85 (FMI, 1988).

pétrole, le cacao, le café et le coton. A cela, s'ajoute une gestion macroéconomique laxiste et, malgré un rythme de croissance soutenu et une apparente santé financière, le Cameroun entre brutalement dans la crise pour n'en sortir que dix ans plus tard, à la faveur du réajustement monétaire intervenu en janvier 1994.

2.1. Le ralentissement économique et la crise

Les données du tableau (A) ci-après montrent que l'année 1986 marque pour l'évolution macroéconomique du Cameroun le début d'un retournement de tendance de grande ampleur et d'une extrême rapidité ayant des origines à la fois exogènes et endogènes. Ainsi, la croissance du PIB baisse drastiquement en 1987, passant de 8 % en termes réels en 1986 à - 2,6 % en 1987. Ce recul inhabituel traduit une dépression économique générée par le fléchissement de l'investissement total de 38% entre 1986/87 et 1987/88, avec cependant une baisse beaucoup plus prononcée pour l'investissement public (52% contre 26% pour l'investissement privé). Relativement au PIB, cette décrue de l'investissement se perçoit à partir de 1988, année au cours de laquelle on observe une baisse de 6 points. Par contre, la baisse de la consommation totale (en % du PIB) survient tardivement, en 1991, ce qui peut traduire un accroissement de dépenses publiques improductives en période de crise. Ce fléchissement de la demande intérieure conduit à une baisse de plus de 8 % du volume des importations en 1988 alors que les exportations amorcent une baisse de près de 18 % une année auparavant.

Toutefois, la réduction des importations est moins que proportionnelle à la baisse du volume des exportations si bien que la dépréciation du dollar américain amorcée dès 1985/86 à laquelle s'ajoute la détérioration des termes de l'échange, ont des conséquences dommageables sur le solde de la balance courante, qui passe d'un excédent de 201 millions de US\$ en 1984 à un déficit de 610 millions de US\$ en 1986.

Quant à la balance des paiements, elle enregistre des déficits records (218 milliards F.CFA en 1986/87, 94 milliards de F.CFA en 1987/88) dus surtout aux déficits des opérations liées aux services (260 milliards en 1987/88) et du compte courant (257 milliards en 1987/88) et à l'érosion de l'excédent du compte de capitaux à long terme (113 milliards en 1984/85 contre 68 milliards en 1987/88).

Au niveau des finances publiques, il faut reconnaître que le ralentissement de l'activité économique (- 8,0 % en termes réels en 1986) et le tarissement des recettes d'origine

pétrolière (66% des recettes globales d'exportation en 1984 contre 46% en 1987/88) concourent à faire baisser significativement les recettes budgétaires (- 16% en 1986/87 et - 18% en 1987/88). A cet égard, la faible compression des dépenses de fonctionnement conjuguée à l'insuffisance des recettes budgétaires ont conduit à un déficit sans précédent de 508 milliards F.CFA en 1986/87, soit 11,8% du PIB – ramené à 214 milliards – 6,5% du PIB – en 1987/88. Ces déficits ont été financés par une forte accumulation des arriérés sur la dette extérieure dont l'encours double entre 1984 et 1990. En dépit d'une baisse prononcée du PIB, les autorités camerounaises ont maintenu une tendance expansionniste de la demande, à travers notamment les ressources du compte hors budget. C'est ce qui explique que la consommation totale a continué de croître jusqu'au début de la décennie 1990 dans un contexte de crise économique prolongée (cf. tableau A). Dans cet ordre d'idées, le taux de croissance de la demande a été soutenu au cours des 5 premières années de crise alors que le solde du compte courant accusait un déficit de 610 et 1.145 milliards de US\$ respectivement en 1986 et 1987. Après une hausse spectaculaire de 180 milliards de F.CFA en valeur absolue en 1986, par rapport à son niveau de 1984, les recettes chutent à 650 milliards de F.CFA, soit une baisse de 18 % en valeur relative.

La détérioration des termes de l'échange au milieu des années 80 a mis en évidence la nécessité pour le Cameroun d'améliorer sa compétitivité, car les nouveaux prix du pétrole et des produits agricoles sur le marché mondial n'étaient plus compatibles avec les structures économiques existantes et ne s'accordaient plus avec l'urgence de fournir des emplois et des revenus suffisants pour répondre aux besoins d'une population gagnée par un processus d'appauvrissement rapide, comme peut l'attester l'effritement progressif et continu du PNB *per capita*, lequel est passé de 1030 US\$ en 1987 à 630 en 1994. Phénomène quasi-invisible avant 1984 (voir infra), la pauvreté a commencé à se répandre dans les zones rurales frappées par la déchéance des cultures d'exportations agricoles traditionnelles. Plus fondamental est la faible priorité budgétaire accordée aux secteurs sociaux de base tels la santé et l'éducation, dans la mesure où ils ont été les premiers et les plus durement atteints, dans le processus de stabilisation des finances publiques, par les coupes sévères opérées dans les budgets sectoriels.

Des efforts de réforme sont entrepris par le Cameroun dès 1987, et avec l'appui des organisations internationales à partir de 1988, pour résoudre les désordres macroéconomiques

constatés. Au nombre des mesures prises et qui visaient à promouvoir l'économie de marché, on peut citer notamment :

- la réforme de la fonction publique;
- la libéralisation du régime commercial;
- la réforme et la privatisation des entreprises publiques;
- la restructuration du secteur bancaire; etc.

Malgré ce diagnostic, les réformes ont été lentes (à l'exception de la libéralisation des échanges) et insuffisantes pour stopper la détérioration économique. C'est ainsi que la persistance des difficultés aggrava le solde de la balance courante en 1990, et l'effort de fiscalisation initié conduisit à un amenuisement des recettes budgétaires qui baissèrent de 50 milliards de F.CFA en valeur absolue entre 1989 et 1990. La libéralisation de l'économie en général et des principales filières agricoles en particulier ne fit que plonger le monde rural dans la pauvreté. Quant aux mesures de réduction des salaires des agents de l'Etat décidées en 1993 aux fins de réaliser des économies budgétaires de 40 milliards de F.CFA, elles contribuèrent à rétablir une certaine équité en matière de coût d'ajustement puisque la frange des fonctionnaires moyens, comme allaient le prouver les enquêtes de 1996, tomba en dessous du seuil de pauvreté.

Au total, le PIB se contracta de plus du quart entre 1984 et 1993, et le revenu réel par tête de plus de la moitié tandis que le taux d'investissement brut chutait de près de 27 % à moins de 11 %. Compte tenu des résultats mitigés obtenus sur le front de l'ajustement réel, le recours au réaménagement du dispositif monétaire de la zone Franc s'avérait indispensable pour le rétablissement de la croissance économique.

2.2. La reprise économique

La révision de la parité F.CFA/FF avait été précédée en 1993 par de grandes manœuvres autour de la monnaie périphérique. Ainsi, les autorités monétaires de la Zone BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale) avaient décidé le 1^{er} août 1993, la suspension des rachats des billets émis par la BEAC à l'extérieur des pays africains membres de la zone Franc (PAZF) ; en septembre 1993, cette mesure avait été étendue à tous les pays hors de la zone d'émission de la BEAC.

L'ajustement du taux de change de janvier 1994 a été l'un des facteurs clés du renversement de la situation économique du Cameroun. Le secteur des biens échangeables a répondu favorablement au changement des prix relatifs, comme l'a démontré l'expansion des exportations, lesquelles sont passées de 1734 millions de US\$ en 1994 à 2159 millions en 1996. Parallèlement, l'atonie de la demande intérieure résultant de la chute marquée du revenu réel disponible a pesé durement sur les industries tournées vers le marché intérieur, comme en témoigne le fléchissement des importations. La prime de ces changements a été la restauration de la croissance du PIB, dans la mesure où le taux de croissance en termes réels est redevenu positif au cours du deuxième trimestre de 1994, même si l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation à Yaoundé s'est élevée à 48 % ! Il faut dire que la stabilité des salaires dans le secteur public et privé a été un facteur important d'atténuation des tensions inflationnistes, ce qui a permis au Cameroun de préserver les gains substantiels de compétitivité qui ont résulté de l'ajustement monétaire.

La réaction des finances publiques à la révision de la parité du F.CFA avec le F.F a été marquée par une hausse des recettes budgétaires, lesquelles sont passées à 648 milliards de F.CFA en 1995 et à plus de 1100 milliards en 1996, soit près du double du niveau d'avant dévaluation. De même, le solde déficitaire de la balance courante s'est inscrit à la baisse à partir de cette année-là puisqu'il est passé à 1034 millions de \$ en 1993 à 338 millions en 1994 et puis à 171 millions en 1995.

La dévaluation du F.CFA conjuguée aux mesures de non rachat des billets BEAC ont eu certes un impact significatif sur les agrégats macroéconomiques du Cameroun. Ainsi, dès le premier semestre de l'exercice 1994/95, on notait déjà les résultats encourageants suivants :

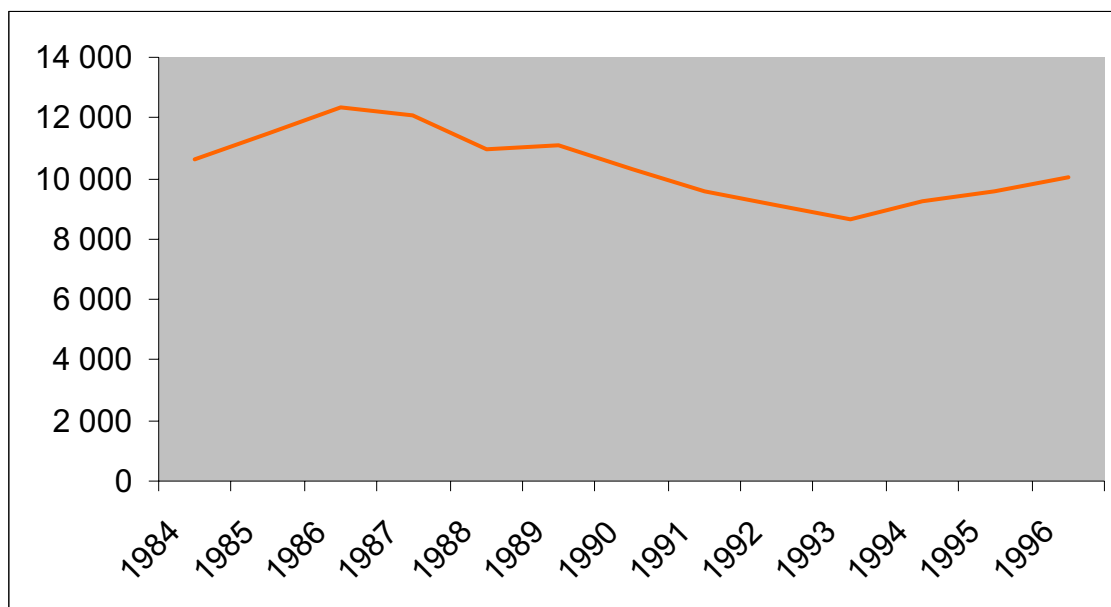
- L'amélioration des activités agricoles liée à la forte demande étrangère à des prix intéressants et aussi aux effets de la libéralisation qui permettent aux producteurs de bénéficier directement des retombées de l'embellie des cours mondiaux ;
- La progression des exportations aussi bien des produits d'origine agricole que des produits industriels à forte utilisation des matières premières locales ;
- L'expansion du transport ferroviaire et portuaire ;
- L'amélioration des recettes fiscales ;
- Le paiement de la dette publique intérieure ;
- La reprise des investissements publics ;

- Etc.

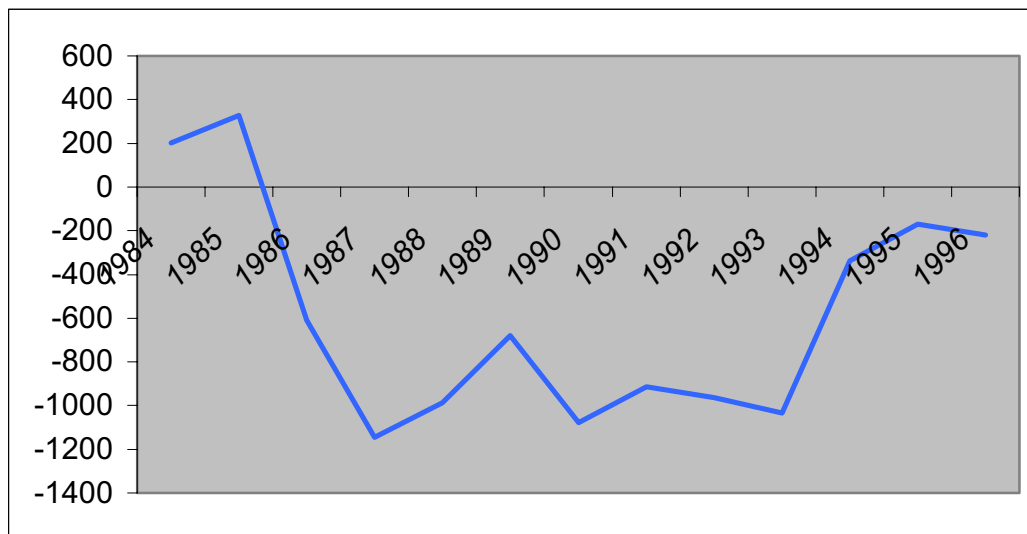
Mais, il faut également relever que l'ajustement monétaire de 1994 conjugué au mouvement de libéralisation et de déréglementation de l'économie camerounaise amorcée dès le début de la décennie 1990, se sont accompagnés des mesures restrictives prises notamment à l'encontre du secteur agricole. En effet, les subventions étatiques au secteur rural en général et au secteur agricole en particulier ont été réduites drastiquement, passant de 6 milliards à 2 milliards de F.CFA ; de même, l'augmentation des prix des engrais sur le marché international, consécutive à la dévaluation du F.CFA, a contribué au renchérissement du prix interne de ce produit et partant, à l'augmentation du coût de revient des produits agricoles.

L'évolution du cycle conjoncturel à partir de 1995 allait conforter non seulement la tendance haussière de l'économie, mais lever le voile sur un processus d'appauvrissement du pays inconnu jusqu'alors puisqu'en 1996, la première enquête auprès des ménages allait relever que plus de la moitié des camerounais vivait en dessous du seuil de pauvreté.

Graphique (A): Evolution du PIB réel entre 1984 et 1996 (en millions US\$)



Graphique (B): Evolution du solde de la balance courante du Cameroun entre 1984 et 1996 (en millions de \$ US)



1996 (en

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
1) PIB réel	10 643	11 458	12 378	12 057	10 970	11 063	10 300	9 579	9 081	8 636	9 234	9 555	10 030
2) Croissance du PIB réel (en %)	5,8	7,0	8,0	-2,6	-9,0	0,9	-6,9	-7,0	-5,2	-4,9	-2,4	3,5	5,0
3) PNB per capita	790	800	920	1030	1060	1030	910	840	830	770	630	570	610
4) Consommation totale (en % du PIB)	67,3	64,1	68,5	70,3	81,4	85,3	89,1	87,9	90,5	90,2	60,7	78	77,1
5) Investissements intérieur brut (en % du PIB)	20,8	24,9	30,8	34,3	21,8	16,5	14,6	12,6	11,1	10,8	15,3	14,5	16,3
6) Exportations	2 649	2 798	2 548	2 093	2 053	2 131	2 088	2 295	2 043	1 961	1 734	2 059	2 159
7) Importations	1 696	1 902	2 474	2 645	2 424	2 327	2 498	2 352	2 204	2 066	1 531	1 572	64
8) Solde de la balance courante	201	328	-610	-1145	-987	-679	-1079	-913	-964	-1034	-338	-171	-220
9) Dette extérieure totale	2 713	2 942	3 730	4 075	4 189	4 815	5 982	6 162	6 529	6 101	8 254	9 350	-
10) Recettes budgétaires (en milliards FCFA)	620	740	800	650	600	600	550	545	546	546	546	648	1 113
11) Recettes totales (en % du PIB)	20,6	21,9	18,7	16,7	16,2	14,4	15,4	16,0	14,7	10,3	11,1		
12) Dépenses totales (en % du PIB)	22,1	23,1	31,9	22,6	20,8	21,8	22,3	22,0	20,5	17,7	17,1		
dont salaires	5,6	5,6	7,3	7,4	8,4	8,7	9,1	9,5	9,4	6,2	4,4		
13) Déficit budgétaire (en % du PIB)	-1,5	-1,2	-13,2	-6,0	-4,6	-7,7	-8,4	-6,8	-6,8	-9,5	-6,1		

Sources : *The World Bank - African Development Indicators (1997- 1992- 1995)*, BEAC (1996) - Bulletin Etudes et Statistiques

L'évolution macro-économique décrite précédemment ne reflète pas dans le détail la dynamique de la pauvreté et de la distribution des revenus au Cameroun. Dans ces conditions, cette analyse globale est complétée par une analyse dynamique au niveau microéconomique utilisant deux enquêtes auprès des ménages réalisées par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Cameroun.

3-. Cadre méthodologique d'analyse dynamique de la pauvreté

De façon générale, pour comparer la pauvreté au cours du temps, l'on doit non seulement disposer de séries d'enquêtes consécutives auprès des ménages, mais également adopter une méthode qui rende les mesures comparables et qui reflètent le coût différencié de la vie des régions, secteurs et dates comparés.

Pour ce faire, les données relatives au revenu nominal (ou dépenses nominales) provenant des différentes enquêtes sur les régions sont converties en termes réels (ou dépenses réelles) en les corrigeant dans le temps et l'espace et par rapport à une région et à une période donnée. Un seuil de pauvreté est alors appliqué à ces valeurs réelles pour déduire les différentes mesures de pauvreté (incidence de la pauvreté, profondeur de la pauvreté et sévérité de la pauvreté).

La réalisation de cet exercice nécessite non seulement que les différentes bases de données soient comparables du point de vue de la méthode de sondage, mais qu'on ait également la possibilité de neutraliser rigoureusement l'effet de l'inflation par l'utilisation d'indices de prix régionaux et temporels dans le but de tenir compte de la variation du niveau de vie d'une région à une autre et d'une période à une autre. En outre, cette méthodologie exige une définition identique de la ligne de pauvreté en termes réels au cours du temps et une même définition des agrégats du revenu et de la consommation sur la période du temps. De plus, l'on doit évaluer la robustesse des changements et des tendances observés en utilisant d'autres techniques telle que l'analyse de la dominance stochastique pour tester la direction des changements au cours du temps dans la répartition des revenus et l'incidence de la pauvreté. Il faut enfin calculer les erreurs-types associées aux différentes mesures au cours du temps pour vérifier le caractère statistiquement significatif des caractéristiques et des changements observés ; cette précaution technique étant de nature à mieux cerner l'impact et la définition des politiques de lutte contre la pauvreté.

Au regard de l'exposé précédent, il ressort que la comparaison de la pauvreté dans le temps exige globalement la prise de trois grandes décisions : le choix d'une mesure de bien-être, le choix d'une ligne de pauvreté (seuil de pauvreté) qui n'est autre chose qu'une valeur qui sépare les pauvres des non pauvres, et le choix d'un indice de pauvreté pour l'agrégation, c'est-à-dire un indice qui prend en compte convenablement les différentes dimensions et l'hétérogénéité des statuts individuels de pauvreté.

Avant de présenter ces différents points, il convient d'abord d'exposer les ajustements effectués pour rendre comparables les bases de données de l'Enquête Budget Consommation (EBC) de 1983/84 et de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM) de 1996 que nous utilisons dans cette étude.

3-1. Comparaison des bases de données EBC 83/84 et ECAM 96

3-1-1. Présentation sommaire de l'EBC 1983/84 et de l'ECAM 96

L'Enquête Budget Consommation (EBC) de 1983/84 est une enquête statistique par sondage auprès des ménages couvrant l'ensemble du territoire réalisée du 5 septembre 1983 au 23 septembre 1984 par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) du Cameroun. Elle visait plusieurs objectifs. et en particulier, celui de donner des indications sur la structure des dépenses et des revenus des ménages suivant les principales caractéristiques démographiques, géographiques et socio-économiques de la population.

L'enquête couvrait l'ensemble du territoire national et avait stratifié le pays avant le tirage de l'échantillon en 6 zones agro-écologiques. Deux de ces zones représentaient les principales zones urbaines et le 4 autres zones étaient différenciées par leurs caractéristiques agro-écologiques. Les 6 zones comprenaient :

- 1- Yaoundé, la capitale politique et seconde grande ville du pays ;
- 2- Douala, la capitale économique du pays ;
- 3- La région des forêts : zone de culture de cacao et de tabac qui englobe les provinces du Centre (excepté la ville de Yaoundé), du Sud et de l'Est ;
- 4- La région des hauts plateaux et de montagnes : zone de culture de café et qui comprend les provinces de l'Ouest et une partie de la Province du Littorale (département du Mungo) ;

- 5- La région des steppes et de savane : zone d'élevage et de culture de coton, couvrant les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême nord ;
- 6- La région côtière : zone de plantations de caoutchouc et de palmier à huile, renfermant les provinces du Sud-Ouest et du Littoral (excepté la ville de Douala et le département du Mungo).

La taille finale de l'EBC 83/84 était de 6000 ménages environ répartis sur 309 segments de dénombrement tels que définis au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1976. Les questionnaires de 5474 ménages ont été effectivement exploités.

L'enquête avait utilisé un plan de sondage à 4 degrés. Au premier degré, les unités primaires tirées proportionnellement à l'effectif de la population étaient les arrondissements. Au deuxième degré, le tirage avait concerné les zones de dénombrement proportionnellement au nombre prévu de segments, indépendamment dans les parties urbaine et rurale de chaque arrondissement choisi au 1^{er} degré. Au troisième degré, il s'agissait d'un tirage équiprobable d'un segment ou sous zone dans certaines unités du deuxième degré dont la taille dépassait un certain seuil. Au quatrième degré enfin, la sélection avait concerné les ménages à partir de nouveaux fichiers obtenus lors de l'opération de mise à jour.

Les interviews avaient duré 12 mois, entre septembre 1983 et septembre 1984, décomposés en quatre passages de trois mois chacun. Le questionnaire de l'enquête comportait au total seize rubriques dont plusieurs permettaient d'étudier la pauvreté au Cameroun.

L'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM) est la deuxième Enquête de grande envergure (après l'EBC de 83/84) réalisée toujours par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) du Cameroun en 1996. Cette Enquête, qui avait duré 3 mois, couvrait les dix provinces du pays et concernait un échantillon aléatoire de plus de 1700 ménages urbains et ruraux. Elle visait trois principaux objectifs à savoir: mesurer les effets de la crise et des mesures d'ajustement sur le niveau et les conditions de vie des ménages ; établir les interrelations entre les dimensions des niveaux de vie ; et analyser les tendances et les évolutions par rapport aux autres sources de données.

Il s'agissait d'une enquête stratifiée à deux degrés à Yaoundé et à Douala et à trois degrés dans les autres villes du pays avec la distinction urbaine/rurale.

Au préalable, les 6 régions ou strates suivantes avaient été constituées :

- Yaoundé ;
- Douala ;
- Autres villes (tous les centres urbains d'au moins 50 000 habitants) ;
- Forêt (reste des provinces du Centre, du Sud et de l'Est) ;
- Hauts-plateaux (reste des provinces du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest) ;

Dans les capitales politique et économique (Yaoundé et Douala), les îlots avaient été d'abord choisis sur la base d'une probabilité égale ; et le nombre d'îlots par arrondissement était proportionnel au nombre de ménages urbains dénombré en 1987. Ensuite, au deuxième degré, on avait tiré avec une probabilité égale dans chaque îlot, un échantillon de 8 ménages sur la base des listes des ménages établies pendant le dénombrement.

Au niveau des villes, un tirage à trois degrés avait été adopté suivant la séquence ville - zone de dénombrement - ménage. Le nombre de villes était choisi arbitrairement et se chiffrait à 10, à raison d'une ville par province (sondage simple stratifié, les provinces étant les strates). Les zones de dénombrement quant à elles, étaient tirées proportionnellement à leur effectif de ménages recensés en 1987. Enfin, l'échantillon de ménages était obtenu sur la base d'un sondage systématique avec probabilités égales dans les fichiers de dénombrement.

En ce qui concerne le reste du pays, un sondage probabiliste stratifié à deux degrés avait permis de choisir les ménages, les deux strates étant constituées respectivement par les zones « rurales » et « semi - urbaines » définies pendant le Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1987. Au premier degré, on avait procédé dans la strate rurale, à un tirage de 8 zones de dénombrement et dans la zone semi-urbaine, à un tirage de 2 zones de dénombrement, proportionnellement dans les deux cas, à l'effectif des ménages. Au deuxième degré, 21 ménages avaient été tirés dans chaque zone de dénombrement, l'échantillon étant obtenu à partir de la liste des ménages provenant du dénombrement.

Deux types de questionnaires étaient élaborés, l'un pour les villes et les grandes villes, et l'autre pour le reste du pays. Comme pour l'EBC 1983/84, tous ces questionnaires, soumis aux ménages sélectionnés, comportaient 11 sections dont plusieurs pouvaient permettre l'analyse de la pauvreté au Cameroun.

Comparaison de l'EBC 1983/84 et de l'ECAM 96

La comparaison de la pauvreté entre 1983/84 et 1996 est basée sur l'enquête Budget Consommation menée en 1983/1984 (EBC 83/84) et l'enquête Camerounaise auprès des ménages réalisée en 1996 (ECAM96). Une première étape a consisté à structurer de la même façon ces deux bases de données. Elles portent toutes sur 6 strates, mais qui de prime à bord ne sont pas comparables : les zones écologiques définies en 1983 ne sont pas restées les mêmes en 1996. On a la situation suivante en terme de stratification en 1983/1984 :

- 1 Yaoundé,
- 2 Douala,
- 3 Région forêt (Cacao & tabac, Centre moins Yaoundé, Sud et Est)
- 4 Région Hauts plateaux & montagnes (Café, Ouest Nord-Ouest département du Mounjo),
- 5 Région Steppe & Savane (élevage & coton, Adamaoua, Nord et Extrême Nord),
- 6 Région côtière (caoutchouc & palmier à huile, Sud-Ouest & Littoral moins Mounjo).

Notre option est de ramener la stratification de 1983 à celle de 1996. Les strates définies en 1983 et ayant pour modalités Yaoundé, Douala, Autres villes et Secteur rural, ont été transformées ainsi qu'il suit :

- 1 Yaoundé
- 2 Douala
- 3 Autres villes
- 4 Forêt
- 5 Hauts Plateaux et Côte
- 6 Savane et Steppes

Bien entendu, la stratification ainsi obtenue n'est pas comparable à 100% avec celle de 1996, mais c'est elle qui s'en rapproche le mieux. Dans la mesure où la plupart des indices à calculer sont essentiellement des ratios, les possibles écarts qu'on pourrait trouver ne sont pas le fait en particulier de la non correspondance point par point des strates retenues.

Les deux bases de données sont issues des enquêtes par sondage et doivent donc être pondérées. On a la situation suivante : l'ECAM est pondérée sur la base des 150 îlots dont chacun a un poids, tandis que l'EBC n'est pondérée que sur la base de 10 zones.

Pour mieux apprécier la concordance des strates définies, voici les distributions que l'on en déduit :

Tableau B : Distribution des strates en 1983/1984

Strates	Fréquence non pondérée	% pondéré
Yaoundé	652	5,25
Douala	676	5,57
Autres villes	1106	16,74
Forêt	592	14,87
Hauts Plateaux et Côte	1284	27,51
Savane et Steppes	939	30,05
Total	5249	100,00

Tableau C : Distribution des strates en 1996

Strates	Fréquence non pondérée	% pondéré
Yaoundé	357	11,56
Douala	382	16,34
Autres villes	353	19,27
Rural forêt	210	12,56
Rural ht-plateaux	209	19,74
Rural savane	207	20,52
Total	1718	100,00

N.B. On a en réalité 1731 ménages, mais les 1718 du tableau sont suffisamment représentatifs de l'échantillon.

Ces ajustements techniques étant faits, passons à la détermination du bien-être.

3-2. Mesure du bien-être des ménages

Cette première étape est probablement la plus importante et la plus difficile⁹, dans la mesure où le concept de bien-être est non seulement multidimensionnel, mais également subjectif. Le bien-être est un concept multidimensionnel, car certaines de ses composantes ne peuvent

⁹ Dans la comparaison de la pauvreté au cours du temps, l'obtention d'informations fiables sur la variable utilisée pour mesurer le bien-être du ménage est centrale. D'ailleurs, et comme on le verra ultérieurement, les statistiques de la pauvreté sont des fonctions normalisées de la distribution de la mesure du bien-être.

facilement être transformées en un simple numéraire ; il est subjectif en raison du problème habituel de la comparaison interpersonnelle des niveaux d'utilité. En dépit de ces problèmes, il est généralement admis qu'une mesure monétaire (money-metric) représente la meilleure façon de mesurer le bien-être au niveau individuel (Deaton et Muellbauer, 1980).

Aussi, conformément à plusieurs travaux récents sur la pauvreté, l'analyse dans cette étude est basée sur une mesure monétaire de l'utilité et du bien-être. La dépense totale du ménage est utilisée comme mesure du bien-être du ménage et comme une base de classement des ménages et de détermination d'une ligne de pauvreté. La dépense est préférée au revenu, car elle est habituellement mieux reportée dans les enquêtes budget-consommation des ménages. De plus, il existe la considération théorique selon laquelle la dépense reflète mieux le revenu permanent¹⁰. En effet, sur le plan conceptuel, la théorie du revenu permanent permet de soutenir que les dépenses sont une meilleure approximation des revenus à long terme, donc du niveau de vie à long terme, comparativement aux revenus courants tels qu'appréhendés par une enquête auprès des ménages.

Sur le plan empirique, on peut montrer que les dépenses sont mesurées avec une plus grande précision que les revenus, surtout dans le cas où une grande partie de ces revenus provient du secteur informel. Cet argument est particulièrement pertinent dans un pays en développement comme le Cameroun où, dans le cas de l'enquête ECAM 96 qui est une des bases des données utilisée dans cette étude, seulement 8.6 % des ménages ont déclaré un revenu supérieur aux dépenses ! En d'autres termes, les revenus ont été largement sous-estimés partout, ce qui exclut pour cette étude l'approche du revenu comme indicateur du bien-être.

L'analyse qui suit prend en compte les différences dans la taille et la composition des différents ménages, et utilise par conséquent la dépense du ménage par équivalent-adulte comme mesure du bien-être. En fait, pour comparer le niveau de vie des ménages de composition différente, le statisticien recourt habituellement à une échelle d'équivalence¹¹ de

¹⁰ Cet argument est particulièrement pertinent pour le Cameroun durant la période de l'étude où la volatilité du revenu courant est encore assez élevée dû notamment à des taux élevés de chômage. Les arriérés de paiement sur les salaires et les pensions s'ajoutent en plus à la non fiabilité du revenu courant comme mesure du bien-être.

¹¹ Les échelles d'équivalence adulte sont nées du besoin pratique de comparer les niveaux de vie de ménages dont les situations diffèrent à la fois en termes de revenus, de consommation ou de dépenses, mais également suivant le nombre et les types d'individus devant se partager ce revenu. Ce problème de commensurabilité de grandeurs, concernant des ménages différents, se pose également pour construire des distributions de revenus, et pour mesurer l'inégalité ou la pauvreté.

façon à obtenir la valeur de l'indicateur du niveau de vie par équivalent-adulte. L'échelle d'équivalence adulte précise le lien entre la consommation d'un ménage et le nombre d'adultes et d'enfants qui le composent, pour un niveau de vie fixé. Elle appréhende les économies d'échelle que réalise un ménage de plusieurs personnes, principalement grâce au partage de biens à usage collectif¹². Il existe une grande variété d'échelles d'équivalence adulte, et des échelles distinctes sont utilisées dans différents pays. L'objectif de notre étude requiert l'utilisation d'une échelle simple, et nous avons donc opté pour une variante aménagée de l'échelle d'OXFORD¹³ à cause de sa simplicité d'utilisation et de sa grande familiarité. La version aménagée de l'échelle d'Oxford affecte le coefficient 1 à tout adulte de 15 ans ou plus et 0.5 aux enfants de moins de 15 ans. En utilisant cette échelle, la dépense totale par équivalent-adultes est donnée par l'expression :

$$DEPTOT_{EQ} = DEPTOT/N \quad (1)$$

où, $DEPTOT_{EQ}$ est la dépense totale du ménage par équivalent-adulte; $DEPTOT$ est la dépense totale du ménage; et N est la taille du ménage en équivalents-adultes.

La version aménagée de l'échelle d'Oxford utilisée ici reflète les économies d'échelle dues à la taille du ménage mais n'incorpore pas les différences de genre.

La « déflation » des dépenses nominales en dépenses réelles est centrale dans la comparaison de la pauvreté au cours du temps. Dans cette étude, nous n'avons pas « déflaté » les dépenses des ménages par l'indice régional des prix pour prendre en compte les différences potentielles dans les prix intra-région du pays. La principale raison est que le Cameroun est un petit pays et que les différences régionales des prix peuvent être considérées comme mineures. Durant la période de notre analyse (1984-1996), le Cameroun a connu une inflation moyenne non négligeable de 6.6 % environ et dans ces conditions, les dépenses totales des ménages aux prix de 1984 ont été « inflatées » au moyen de l'indice des prix à la consommation ((ayant comme base 1996), cf. tableau **D**). Cette technique nous permet ainsi d'exprimer les dépenses par équivalent-adulte de 1984 aux prix de 1996. Autrement dit, cela nous fournit les dépenses réelles par équivalent adulte comme mesure du bien-être du ménage.

¹² Il existe des économies d'échelle parmi les biens consommés par le ménage. Un bien individuel n'est utilisé que par une seule personne du ménage : vêtements, médicaments, cinéma, etc. Au contraire, un bien collectif est utilisé par tous les membres du ménage : sanitaire, télévision, logement... Il peut donc être partagé et conduire à des économies d'échelles. C'est pourquoi l'échelle d'équivalence est conçue en fonction des caractéristiques du ménage, c'est-à-dire comme un indice du coût des caractéristiques, dont la construction repose sur la comparaison des coûts nécessaires à deux ménages de caractéristiques différentes pour atteindre le même niveau de bien-être.

¹³ L'échelle d'Oxford qui est la plus utilisée affecte le coefficient 1 au chef de ménage ; 0,7 aux autres adultes et 0,5 aux enfants de moins de 15 ans.

